

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA CEMAC ANNONCE LA TABLE RONDE 2023 POUR LE FINANCEMENT DE TREIZE PROJETS INTÉGRATEURS 28 & 29 NOVEMBRE 2023 À PARIS

Brazzaville, le 28 septembre 2023 -

Huit des onze projets du premier programme de projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC, dont les financements ont été mobilisés lors de la Table ronde de Paris de novembre 2020, ont effectivement démarré, enregistrant ainsi des avancées notoires moins de trois ans après ladite table ronde qui a permis de lever 3,8 milliards d'euros sur 3,3 milliards recherchés.

Fort de ce succès, la quinzième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC a adopté le 17 mars 2023 à Yaoundé, sur proposition de Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo et Président Dédié du Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), une deuxième génération de treize projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC.

Ces projets ont été sélectionnés à travers un processus rigoureux basé sur leur degré de faisabilité, de maturité et de durabilité par le Comité ministériel de Pilotage du PREF-CEMAC. Les fiches techniques de ces treize projets élaborés conformément aux exigences aux normes requises sont disponibles.

Placée sous le très Haut Patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo et Président Dédié PREF-CEMAC, la Table Ronde de Paris sera organisée les 28 et 29 novembre 2023 en vue de la mobilisation des financements pour la mise en oeuvre des treize projets de ce deuxième programme.

Le coût total de ces treize projets est estimé à 8835,875 millions d'euros. Sur ce montant, 1513,701 millions d'euros, soit 17,13% du coût total, ont déjà été mobilisés. Le financement à rechercher se chiffre à 7322,174 millions d'euros, soit 82,87% du coût total.

Au titre de ce deuxième programme, l'ambition des Instances décisionnelles de la CEMAC et des Etats membres est de diversifier les sources de financement en mettant un accent particulier sur les ressources concessionnelles, les blended finance et les partenariats publics et privés, dans le respect des ratios de viabilité des dettes publiques des pays de la Communauté.

Les financements mobilisés au cours de cette Table Ronde permettront aux pays de la zone CEMAC de (i) mettre en place les infrastructures de transport, d'électricité et de télécommunications sans

lesquelles aucun décollage économique n'est envisageable, (ii) renforcer la résilience des économies de la Sous-région face aux chocs futurs, (iii) développer les échanges intra-communautaires pour garantir la sécurité alimentaire et tirer davantage profit de la Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAF), (iv) contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, à l'amélioration de l'emploi et des revenus notamment des jeunes, des ruraux et des femmes et (v) renforcer l'appui technique et financier aux industries de transformation locale des ressources naturelles, notamment le bois, et l'accélération de l'industrialisation des économies de la Sous-région.

DEUX JOURS DE CONFÉRENCES ET DE RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES

Les décideurs économiques et politiques de la zone CEMAC présenteront aux bailleurs de fonds et développeurs de projets, lors de panels de haut niveau et de moments de networking, treize projets structurés autour de quatre axes à savoir :

- a. Le **développement des infrastructures physiques** en soutien au développement et à la compétitivité des économies de la Sous-région
- b. Le **renforcement de la production d'une énergie stable, bon marché et accessible** aux populations de la CEMAC
- c. La **promotion du marché unique** pour renforcer l'intégration commerciale
- d. La **diversification économique** propice à la densification de la base productive, à la protection de l'environnement, à la croissance inclusive et au développement

La liste détaillée de ces 13 projets intégrateurs prioritaires est en annexe.

UNE TABLE RONDE QUI RENFORCERA LES ACQUIS DE LA TABLE RONDE DE 2020

La Table Ronde sur le financement des Projets Intégrateurs de la CEMAC est le rendez-vous international des partenaires techniques et financiers, des pays amis, des bailleurs de fonds, des investisseurs internationaux publics et privés pour le financement de projets régionaux intégrateurs prioritaires sélectionnés par le Comité ministériel de Pilotage du PREF-CEMAC.

« Dans la continuité du succès de la table ronde sur le premier programme de projets intégrateurs, le deuxième programme offre une plateforme unique pour saisir de nouvelles opportunités d'investissements dans la zone CEMAC et accompagner la région dans sa trajectoire de croissance enclenchée par la mise en oeuvre des projets du premier programme » : **c'est par ces mots que S.E.M Jean-Baptiste ONDAYE, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Congo, Président du Comité de Pilotage du PREF-CEMAC** a annoncé la Table qui vise à donner un coup d'accélérateur à la concrétisation de la vision exprimée par les Etats membres de la CEMAC qui est celle de faire de la CEMAC un espace économiquement intégré, socialement prospère, culturellement riche, où la sécurité et la paix règnent durablement, en se fondant sur l'Etat de droit, la bonne gouvernance et la démocratie, par la création d'une communauté moderne, ouverte à l'innovation et à la

technologie, unie, solidaire et tolérante, contribuant efficacement à l'amélioration constante de la qualité de vie de toutes les populations et à tous les niveaux.

Pour plus d'informations sur les treize projets intégrateurs : www.projetsintegrateurs-cesmac.com

Retrouvez le media kit sur : [Espace Presse](#)

A PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE D'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)

Créée le 16 mars 1994, la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) compte six pays membres: le Cameroun, la RCA, le Congo, le Gabon, la Guinée-Équatoriale et le Tchad. Elle couvre un territoire de 3,02 millions de km² et compte environ 63,8 millions d'habitants en 2022.

La CEMAC présente un bilan positif sur les trois dernières années avec une amélioration de ses principaux agrégats, preuve d'une reprise effective de l'activité économique après la période marquée par la pandémie de la COVID-19 grâce à la réussite des politiques et réformes entreprises. Les perspectives économiques des pays de la sous-région restent positives malgré un contexte international marqué par le conflit russo-ukrainien et les perturbations qu'il engendre au niveau mondial. En effet, selon les données publiées par le Fonds Monétaire International.

la croissance à moyen terme devrait augmenter progressivement à 3,5 %, principalement en raison d'une reprise plus dynamique du secteur hors pétrole, tandis que les réformes visant à améliorer la gouvernance, la transparence et l'environnement des affaires devraient commencer à porter leurs fruits.

L'inflation devrait ralentir pour atteindre 3,3 % à fin 2023 avant de revenir en dessous du critère de convergence de 3 % à partir de 2024, à mesure que la politique monétaire reste suffisamment resserrée en vue d'ancrer fermement les anticipations d'inflation et de soutenir la position extérieure.

La dette publique devrait diminuer pour atteindre près de 40 % du PIB d'ici 2026, contre environ 53 % du PIB en 2022.

Par ailleurs, l'Afrique Centrale dispose de la forêt du Bassin du Congo qui est le deuxième grand couvert forestier du monde et le deuxième poumon de l'humanité après l'Amazonie. Étant le plus grand puits de carbone au monde et riche en biodiversité, la forêt du Bassin du Congo est bénéfique à la lutte contre les changements climatiques et joue ainsi un rôle essentiel dans le maintien des équilibres de l'écosystème terrestre.

Enfin, dans la sous-région, les principaux secteurs qui offrent d'excellentes opportunités d'investissement sont, entre autres :

- les importants gisements pétroliers et miniers ;
- les immenses ressources naturelles ;
- les infrastructures (transport, énergie, télécommunications, etc.) ;
- l'agriculture (abondance de terres arables et d'eau) ;

- les forêts du Bassin du Congo ;
- le grand potentiel hydro – électrique ;
- un important potentiel touristique ;
- une main-d'œuvre qualifiée et bon marché.

Le Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) relève de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC conformément à la décision n° 02/16-CEMAC-CCE-SE du 30 juillet 2016 de la Conférence des Chefs d'État.

Il est chargé d'assurer le suivi de la mise en œuvre des réformes économiques et financières de la CEMAC et plus précisément de « concevoir et mettre en œuvre des actions rapides, vigoureuses et coordonnées, aussi bien au niveau national que sous-régional, pour la stabilisation du cadre macroéconomique et une transformation structurelle et profonde des économies de la Sous-région, afin d'en renforcer la résilience et de les placer sur le sentier de l'émergence »

www.pref-cemac.org

CONTACT PRESSE

Aïcha Saulnerond

presse@projets-integrateurs-cemac.com

ANNEXE

Les 13 projets intégrateurs prioritaires

1. Aménagement du corridor Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso-Bangui-N'Djamena (Congo-RCA-Tchad), phase 2 ;
2. Aménagement et bitumage de la route Kélo-Pala-Léré-Frontière Cameroun (Tchad-Cameroun) ;
3. Aménagement et bitumage de la route Kougouleu-Medouneu-Akurenam, tronçon Kougouleu-Medouneu sur un linéaire de 168 km (Gabon-Guinée-Equatoriale) ;
4. Aménagement et bitumage de la route Garoua-Boulaï-Baboua sur le corridor 2 (Cameroun-RCA) ;
5. Construction du prolongement du chemin de fer entre N'Gaoundéré et N'Djamena (Cameroun-Tchad) ;
6. Construction de la route Ndende-Dolisie du corridor Libreville-Brazzaville (dernière phase) (Gabon-Congo) ;
7. Construction des voies d'accès routier au pont route-rail (Congo-RDC) ;
8. Aménagements fluviaux et portuaires sur le fleuve Congo et ses affluents (Congo-RCA)
9. Connexion électrique Grand Poubara et Imboulou (580 km) (Gabon-Congo) ;
10. Interconnexion électrique entre le Cameroun (Bertoua) et la RCA (Boali).



PROJETS
INTÉGRATEURS
CEMAC

28 & 29 NOVEMBRE 2023 - PARIS

11. Construction d'un port sec à Ebebiyin dans la zone des trois frontières (Cameroun-Guinée-Equatoriale-Gabon) ;
12. Construction du port sec de Ngueli (Tchad-Cameroun).
13. Appui au développement de la filière bois dans le bassin du Congo (Cameroun-Congo-Gabon-RCA-Guinée-Equatoriale).